

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0050038

158478

Couple RAN

Optique

couple RAN

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 925

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENZOUA LATIFA

Date de naissance : 28/11/50

Adresse : 56 Rue Burapha El Neufchâtel Casablanca

Tél. : 0664173657

Total des frais engagés 300,00 + 79,00 + 228,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. GHALLAB GHISLAINE  
OPHTHALMOLOGISTE  
8, Rue Assad Bnou Zarrara  
Place du Maârif  
Tél : 99.20.46147 Fax : 99.20.48  
CASABLANCA

Date de consultation : 12/04/2013

Nom et prénom du malade : Mme BENZOUA LATIFA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAN

Le : 12/04/2013

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
12.04.2023	U2		1300,00 = 1300,00	CHAMPS D'ASSURANCE OPHTALMOLOGIQUE Rue Place Sidi El ABBAS Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AIDA Ime. BENOUNA BENZAKOUR Hayat 196, Bd. Zerktouni - Casablanca Tél.: 06 22 28 32 63 Fax: 06 22 29 36 61 ICE: 10017548006000068	11/4/23	79,00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
OPTIC POUR TOUS Res Ramond 9 Rue El Massao Etg RC Maâdi Casablanca Mme Bernani Boutaina INPE: 095026449	25/04/2023	AM PC IM IV	5000 DH

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	D 00000000	B 00000000		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# OPTIC

POUR TOUS

FACTURE N° 100797

Casablanca, le : 25/04/2023

Me/Mme :

Ben Souda LATIFA

Matricule :

Nbr Article	Désignation	P.U.	P. Total
	Monture de lunette : optic + 1000 Dhs		
	Verres : professeur Anti-reflets		
V.Loin : O.D: Axe: 30° CYL: -0,50 SPH: +1,50	+ 2000 Dhs		
O.G: Axe: 30° CYL: -0,75 SPH: +2,75	+ 2000 Dhs		
V.Près: O.D: Axe: CYL: SPH:			
O.G: Axe: CYL: SPH:			
ADD: + 3,00	O.D: 83 E.I.P O.G: 31,5		
Divers :	+ 500 Dhs		
Ophtalmo : ARRETE le pointe facture à la vente de lunettes			
OPTIC POUR TOUS SARL Res Ramond 9 rue El Massaoudi Ely RC Maarif Casablanca Mine Boutaina INT			

# Docteur GHALLAB G.

Spécialiste de la faculté de médecine de Paris  
Maladies et Chirurgie des yeux  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Angiographie - Laser - Echographie

Chirurgie de la cataracte

Chirurgie de la Myopie

8, Rue Assad Bnou Zarrara Place du Maârif - Casablanca  
Tél. : 05 22.99.20.46 / 47



# الدكتورة غزلان غلاب

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون  
خريجية جامعة باريس

8، زنقة أسد بن زرارة ساحة المعاريف - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22.99.20.46 / 47

Casablanca le ..... 12/4/23 ..... الدار البيضاء في



Mr Beesands Latifa

79,00

college pure R

1 gélle x 3

college homeopti

1 gélle x 3

T = 79,00

PHARMACIE AIDA  
Mme BENOUNA BENZAKOUR Hayat  
195, Bd Zekkouri - Casablanca  
Tél.: 05 22.26.52.53 Fax: 05 22.29.36.61  
ICE: 001754606000050

M. PHARM. CERTIFIÉ  
OPHTALMOLOGISTE  
8, Rue Assad Bnou Zarrara  
Place du Maârif  
Tél 1 99.20.46/47 Fax 1 99.20.48  
CASABLANCA

# Docteur GHALLAB G.

Spécialiste de la faculté de médecine de Paris

Maladies et Chirurgie des yeux

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Angiographie - Laser - Echographie

Chirurgie de la cataracte

Chirurgie de la Myopie

8, Rue Assad Bnou Zarrara Place du Maârif - Casablanca

Tél. : 05 22.99.20.46 / 47



# الدكتورة غزلان غلاب

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

خرسanche جامعة باريس

8، زنقة أسد بن زراة ساحة المعارف - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22.99.20.46 / 47

Casablanca le . 12.04.2023 . الدار البيضاء في

مدة BÉNSOUDA LATIFA .

honoraria consultation =

trois cent dirhams

- 300,00 Dhs =  
/

Dr. FATHALIMOLOGISTE  
8, Rue Assad Bnou Zarrara  
Tél. 05 22.99.20.46 / 47  
Casablanca

# Docteur GHALLAB G.

Spécialiste de la faculté de médecine de Paris

Maladies et Chirurgie des yeux

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Angiographie - Laser - Echographie

Chirurgie de la cataracte

Chirurgie de la Myopie

8, Rue Assad Bnou Zarrara Place du Maârif - Casablanca

Tél. : 05 22.99.20.46 / 47



# الدكتورة غزلان غلاب

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

خريجية جامعة باريس

8، زنقة أسد بن زرارة ساحة المعاريف - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22.99.20.46 / 47

Casablanca le .....

12/4/23

الدار البيضاء في

Madame

BENSOUDA

Latifa

Une paire de LUNETTE :

- PROGRESSIFS

Oeil Droit : (90 -0,50) + 1,50 , Addition + 3,00

Oeil Gauche : (90 -0,75) + 2,75 , Addition + 3,00

+ monture

OPTIC POUR TOUS SARL  
Res Ramdane Rue El Massaeudi  
Etg RC Maârif Casablanca  
Mme Benhani Boutaina  
INPE : 095026449

D. GHALLAB RESARL  
OPHTALMOLOGISTE  
8, Rue Assad Bnou Zarrara  
Place du Maârif  
Tél : 99.20.46/47 Fax : 99.20.48  
CASABLANCA